

La château de La Motte

Titre(s) : La château de La Motte : Poste Information Légion Etrangère

Auteur(s) : BAZIN, Georges

Classification décimale Dewey : L/944

Résumé ou extrait : Le château est mentionné pour la première fois en 1476, le châtelain est alors Jean de Villeneuve. Son petit-fils Charles, baron de Joux vend la seigneurie en 1530 à maître Hugues Dupuy, procureur, qui se titre seigneur de la Motte en 1554. Château et seigneurie sont transmis par héritage en lignes féminines. Vers 1602, les Platel de Vaux et Bourdon de Chazottes se partagent la seigneurie. Les uniques descendantes Platel, religieuses, cèdent leurs droits à leur couvent Sainte-Elisabeth de Bellecour. Quant à la part Bourdon, elle passe après des transactions successives à Jacques de Laube qui vend en 1687 sa part à cette même maison religieuse. Le couvent Sainte-Elisabeth conserve ses biens jusqu'à la Révolution ; le château et son domaine devient alors bien national : en 1791 il est vendu 13000 livres au sieur Verdet. Le propriétaire est par la suite M^o Ducreux avoué à Lyon. En 1831 ce dernier est exproprié pour 249000 F par l'autorité militaire. En effet, le roi Louis-Philippe a chargé le maréchal de camp Rohault de Fleury de fortifier la ville de Lyon ; pour protéger l'extension de l'agglomération sur la rive gauche du Rhône, il fait construire une ceinture de forts, dont le fort La Motte édifié de 1832 à 1848 et orienté vers l'est. Rohault de Fleury, soucieux du patrimoine, préserve heureusement le château, en l'englobant dans le bastion sud-ouest du fort, ce qui donne au plan de ce bastion une forme quadrangulaire. De ce fait le château est le seul conservé de la rive gauche du Rhône (Montvert, les Tournelles, Montchat disparus, Champagnieux inclus dans l'hôpital St-Jean-de-Dieu...). Le fort La Motte, qui pouvait être armé de 58 pièces d'artillerie, abritait le commandement du secteur fortifié oriental de la ville et le château le logement des officiers. En 2016, le château de la Motte fait l'objet d'un appel à projet pour sa réhabilitation et sa transformation en complexe hôtelier. Les façades et les toitures de ce manoir du XV^e siècle sont inscrites à l'inventaire complémentaire des Monuments historiques depuis le 4 novembre 1983.

Sujet(s) : Lyon et Région

Image de présentation : <https://humbert-de-groslee.bibli.fr/images/vide.png>

Text alternatif image de présentation : vide.png